

Un beau projet proposé entre l'église et l'étang



Le bourg, son église, son étang et son cadre de vie. Photo ER

Qu'il soit naturel ou bien architectural, le cadre de vie du bourg de la Rivière-Drugeon réjouit depuis belle lurette ses habitants, comme ses visiteurs, touristes et autres vacanciers, grâce à deux joyaux incontestables : son étang et son église.

Deux fleurons du patrimoine local

Le premier est devenu une propriété communale en 1997 dans le cadre du programme environnemental « Life » et reste, même si l'expression frise parfois le galvaudage, « un vrai petit paradis » pour les pêcheurs, promeneurs, peintres, poètes et patineurs, quand ce n'est pas pour les oiseaux et les ornithologues.

La seconde, dédiée à Saint-Nicolas et dont les pierres remontent à plus de cinq siècles, est un édifice de style gothique, qui a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques et témoigne de sa richesse d'art sacré avec son mobilier, ses statues, son

abside, ses chapelles aux fenêtres flamboyantes en arc brisé et (éloignez les enfants) son monstre grimaçant !

Entre l'étang et l'église, il existe une parcelle de terrain acquise par la commune et qui a récemment inspiré quelques belles idées d'aménagement à la commission municipale « Environnement-Vie Associative-Cadre de Vie ».

Proposition est ainsi faite de créer ici un chemin piétonnier, d'y installer des tables et des bancs et de planter des arbres en ces lieux. Et puis, la commission en est consciente, « l'accès à la rue des Lilas depuis ce terrain sera à prendre en compte afin d'en assurer la sécurité ». Car on sait à La Rivière-Drugeon que le stade de foot, le terrain de tennis, le jardin du curé et la circulation automobile forment un ensemble drainant du mouvement dans le quartier.

Ceci dit, voilà assurément un beau projet, s'il est accepté, pour concilier enfin nature, culture et voiture.